



UNSP

(Union Nationale des Services Publics)

UNSP–Secteur Finances



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Monsieur Bogaert, le respect serait le meilleur moyen de lutter contre l'absentéisme des fonctionnaires fédéraux !

Contrairement à ce que laisse entendre le secrétaire d'État Bogaert, l'absentéisme n'est guère plus important au sein de la Fonction publique fédérale que dans le privé.

De plus, alors qu'il déclare vouloir renforcer les contrôles, les derniers chiffres permettent d'estimer qu'en 2011 ces contrôles étaient à l'origine d'une perte pour l'État de 2 millions d'euros ! Mais personne ne remet le système en cause !

Du respect et des conditions de travail intéressantes : voici les vrais ingrédients de base pour lutter contre l'absentéisme !

Mais au vu de ses projets et par ses déclarations irrespectueuses, Hendrik Bogaert semble l'ignorer !

Comme il en a la très mauvaise habitude depuis sa *montée* au gouvernement, le secrétaire d'État à la Fonction publique, Hendrik Bogaert s'est une nouvelle fois lancé, ce vendredi 29 mars 2013, dans des déclarations médiatiques visant les fonctionnaires fédéraux, SON personnel.

Le sujet de ses déclarations du jour est l'absentéisme des fonctionnaires.

Mais, contrairement à ce que laisse entendre le secrétaire d'État Bogaert, cet absentéisme n'est guère plus important dans la Fonction publique fédérale que dans le privé.

Ainsi, selon la brochure *L'absentéisme pour maladie chez les fonctionnaires fédéraux – 2011* émise par le Medex, en 2011, dans la Fonction publique fédérale, l'absentéisme pour maladie n'a pas augmenté (6,84 %) ; le nombre de notifications de maladie a même diminué.

Dans le même temps, selon Securex, pour la même période, le secteur privé a enregistré une hausse de son pourcentage d'absentéisme général (de 5,68 % en 2010 à 5,82 % en 2011). La fréquence des absences pour maladie y est moins élevée (1,14 notification de maladie par collaborateur) que dans les administrations fédérales (1,76), mais la durée moyenne d'une absence est plus longue dans le privé (12,61 jours) que dans le fédéral (8,44 jours).

Pour lutter contre cet absentéisme, le secrétaire d'État Bogaert déclare vouloir intensifier les contrôles.

Pourtant, dans la Fonction publique fédérale, près de 60.000 contrôles ont eu lieu en 2011, soit 6 % de plus que l'année précédente. Le résultat de ces missions de contrôle montre qu'il y a encore moins d'absences injustifiées en 2011 qu'en 2010, avec 0,3 % au lieu de 0,4 %. Le nombre de fonctionnaires

Communiqué de presse – *Absentéisme des fonctionnaires fédéraux (2013-03-29)*

UNSP - Secteur Finances, Rue des Colonies, 18-24 Bte 4 - 1000 BRUXELLES

☎ 0032 – (0)2 - 218.16.59 ☎ 0032 – (0)2 - 217.99.71 @ : unsp.fin@unsp-finances.be SITE WEB: <http://www.unsp-finances.be>

remis au travail plus tôt que prévu par le certificat médical d'origine est lui aussi à la baisse, de 0,5 %. Il y a donc eu plus de contrôles pour constater moins de remises au travail.

Le nombre de jours de travail récupérés s'élève à 6.872.

En se basant sur le coût salarial journalier moyen indexé d'un fonctionnaire fédéral tel qu'il a été calculé par le SPF P&O et la Cour des comptes, à savoir respectivement 183 euros et 283 euros, Medex estime donc que, selon ces différentes sources, respectivement 1.257.576 euros et 1.635.536 euros ont été récupérés en 2011.

Or, si on estime le coût d'une visite de contrôle à 60 euros, comme envisagé dans la presse, les 59.675 visites effectuées en 2011 ont coûté 3.580.800 euros à l'État.

Les contrôles ont donc permis de récupérer une somme qui ne représente même pas la moitié de ce que coûtent les contrôles du Medex. On peut raisonnablement estimer la perte pour l'État à 2.000.000 euros !!!

Monsieur Bogaert, vous dites que la pression fiscale est élevée à l'égard des citoyens et que, par conséquent, il faut prendre des mesures à l'encontre de votre personnel, alors ayez la décence d'annoncer à la population que votre politique coûtera aux citoyens 2.000.000 d'euros. Non, comme trop souvent, vous préférez stigmatiser vos fonctionnaires, en n'hésitant pas à les faire passer pour des fraudeurs, des profiteurs ! Mais, à aucun moment, vous ne démontrez qu'un abus en la matière existe. Si tel devait être le cas, l'Ordre des médecins devrait agir.

Vous savez certainement qu'un personnel motivé est plus efficace et moins absent. Or, vos déclarations irrespectueuses, vos projets de diminution des effectifs, les reculs liés à votre projet de carrière cadrent plutôt avec une politique générale de démotivation !

ALORS, MONSIEUR BOGAERT, ARRÊTEZ VOS DÉCLARATIONS, RESPECTEZ VOTRE PERSONNEL ET OFFREZ À VOS AGENTS DES CONDITIONS DE TRAVAIL INTÉRESSANTES : VOUS VERREZ, IL S'AGIT DE LA MEILLEURE POLITIQUE POUR LUTTER CONTRE L'ABSENTÉISME !

La brochure *L'absentéisme pour maladie chez les fonctionnaires fédéraux – 2011* publiée par le Medex est disponible en cliquant sur le lien suivant :

http://www.fedweb.belgium.be/fr/actualites/2012/20121019_medex_absenteisme_2011.jsp?referer=tcm:119-202307-64

| | | |
|-------------------------------|--|-------------------------------|
| Personnes de contact : | Aubry MAIRIAUX (président fédéral) | 0032 – (0)497 86.12.80 |
| | Nathalie LEKEUX (secrétaire générale) | 0032 – (0)498 30.65.91 |

L'UNSP est une organisation syndicale représentative du Comité de Secteur II - Finances,
en vertu de l'article 8, § 1er, 2°, de la Loi du 19 décembre 1974 [Avis de la ministre de la Fonction publique publié au MB du 24 novembre 2010]

Communiqué de presse – *Absentéisme des fonctionnaires fédéraux (2013-03-29)*

UNSP - Secteur Finances, Rue des Colonies, 18-24 Bte 4 - 1000 BRUXELLES

☎ 0032 – (0)2 - 218.16.59 📠 0032 – (0)2 - 217.99.71 @ : unsp.fin@unsp-finances.be SITE WEB: <http://www.unsp-finances.be>